



NOTE DE POLITIQUE BUDGÉTAIRE

2015

SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

SAINT-JOSSE
SINT-JOOST

1 2015

Encouragé par les premiers résultats de sa ligne de conduite budgétaire, le Collège des Bourgmestre et Échevins souhaite poursuivre l'effort qu'il a entamé dès le début de la législature et maintient les grandes tendances de sa politique budgétaire en 2015.

Il s'agit ainsi de clarifier et d'assainir les finances communales, d'équilibrer le budget et d'assurer sa cohérence en vue de poursuivre la réalisation de la Note de politique générale de la législature dont le leitmotiv consiste à développer la qualité de vie des tennodois en améliorant les services de proximité qui leur sont proposés et en créant de nouveaux équipements collectifs.

Le budget déjà à l'équilibre à la mi-législature

Au niveau purement budgétaire, le Collège se félicite de pouvoir atteindre l'équilibre en 2015 alors même que la Déclaration de Politique générale prévoyait ce retour à l'équilibre en 2018.

Encouragé par ces premiers résultats positifs, le Collège continuera à travailler de manière à ce que cet équilibre se renforce et devienne permanent.

Contenir le budget et l'équilibrer restent en effet les objectifs prioritaires poursuivis par le Collège, objectifs qu'il atteint en améliorant également le délai de présentation du budget au Conseil communal et, ce faisant, respecte les prescrits légaux de l'Ordonnance du 27 février 2014 de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant la Nouvelle Loi communale.

Il s'agit non seulement de permettre aux services de l'administration de pouvoir travailler en temps réels mais surtout de leur rendre la maîtrise de leurs dépenses en cours d'année de sorte qu'ils puissent assurer une gestion efficace et efficiente des deniers publics.

De nouvelles manières de travailler sont encouragées au sein de l'administration qui vont dans le sens d'une responsabilisation accrue des départements dans la gestion et le suivi global des lignes budgétaires et des finances communales en cours d'année.

2 Gouvernance publique moderne

Moderniser l'administration – Rationaliser les bâtiments et le patrimoine communal

Le Collège affirme depuis le début de la législature sa volonté d'améliorer le service rendu à la population tennoodoise en modernisant les services de l'administration et tout particulièrement l'accueil des citoyens.

A cette fin, il lançait en 2013 une mission d'expertise et de faisabilité en vue de réorganiser les services de l'administration communale et de préparer le déménagement de ces services vers un nouveau bâtiment répondant davantage aux besoins et aux normes d'une Gouvernance publique moderne. Cette mission touche à sa fin.

La Commune poursuit donc son objectif de réorganisation et de rationalisation mais empruntera d'autres voies à court terme pour y parvenir.

Ainsi, le processus de rationalisation des bâtiments communaux sera par exemple poursuivi et se concrétisera notamment par la vente et l'achat de biens immeubles. Ces opérations immobilières permettront d'augmenter les recettes communales et de faire face de manière plus sereine à divers engagements pris notamment dans le cadre des Contrats de quartier en cours qui demanderont la mobilisation de finances propres à la Commune.

Parallèlement, la prospection en vue d'acheter un immeuble répondant aux normes évoquées plus haut, se poursuivra de manière à ce qu'un achat puisse se faire à moyen terme.

3 Gouvernance publique moderne

Améliorer la communication, l'information et l'accueil du public : une priorité

La modernisation de la Gouvernance se traduit également au niveau de la Communication, tout particulièrement à Saint-Josse : faciliter l'accès de la population aux services de l'administration, l'accueillir de manière encore plus professionnelle, mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel communal, tels sont nos objectifs constants en cette matière.

L'optique budgétaire adoptée va dans le sens d'une dynamisation de certains supports de communication. En 2015, la Commune souhaite lancer un nouveau site communal et réactualiser le contenu et la charte graphique de différentes brochures.

Le budget permettra également de rééditer les brochures communales, de réaliser un livret prestige présentant la Commune en trois langues (français, néerlandais, anglais), de renouveler le « Welcome pack » pour les nouveaux habitants, de promouvoir les événements marquants de l'année ainsi que d'imprimer à l'extérieur une nouvelle signalétique pour différents bâtiments communaux.

Du matériel d'installation pour les expositions extérieures ou pour la suspension de bâches socioculturelles sera acheté afin d'améliorer et de compléter le matériel actuel.

L'accueil « on line » sera renforcé, notamment via le lifting du site internet communal et certains projets : QR Code avec Tag Tag City, notifications mobiles. La démarche d'uniformisation et d'harmonisation de la signalétique communale sera maintenue de manière à ce qu'elle soit claire, simple et concise, ce qui facilitera l'accès des citoyens aux services communaux.

Des brochures, des guides, sur support papier ou numérique seront conçus pour les démarches essentielles et quotidiennes des citoyens.

Il s'agira également d'harmoniser et de renforcer l'identité communale, notamment sa présence dans l'espace public (patrimoine, illuminations, panneaux led d'infos numériques, dispositifs d'habillage de chantiers...).

Du matériel promotionnel et de sensibilisation sera conçu (sacs réutilisables, sets de tables, clés usb, ballons...).

En outre, le département poursuivra son travail habituel (création d'affiches, de flyers, d'invitations, de programmes, de bâches...) et/ou de promotion des événements communaux (présence sur le terrain, prises de vues, etc.), de réalisation du bulletin communal d'information, d'augmentation de l'interactivité avec les citoyens, de soutien et d'augmentation de la visibilité du travail des services communaux dans leur ensemble.

En matière de vidéos, photos et réseaux sociaux, nous pointons la réalisation d'une vidéo d'accueil et de présentation de la Commune pour les nouveaux arrivants. D'autres modules pourraient être imaginés afin de sensibiliser la population à la propreté de l'espace public par exemple.

La Commune assurera une présence sur le réseau social Facebook afin d'informer les citoyens (annonces culturelles, publication de photos, veille numérique).

4 Mieux vivre ensemble

La politique de rénovation des quartiers

En matière de politique de rénovation des quartiers, la Régie de Rénovation Urbaine a été dissoute et le suivi des dossiers a été repris par le nouveau Service communal de la Rénovation Urbaine.

Ce service travaillera de front sur plusieurs Contrats de Quartiers Durables.

De nouvelles étapes seront franchies dans le cadre du Contrat de Quartier Durable « Axe Louvain ». Le projet phare de la future Maison des cultures et de la cohésion sociale commencera par la finalisation des acquisitions des deux bâtiments situés chaussée de Louvain et rue Scailquin ainsi que le lancement de l'étude élargie.

L'« îlot Cudell » fera également l'objet d'une étude élargie comprenant la rénovation de la salle de sport, la création d'une crèche de 24 places et la rénovation de la rue des Deux-Eglises.

Le local de quartier situé en dessous des HBM, rue du Vallon, ouvrira ses portes vers le milieu de l'année 2015.

Une concertation sera engagée entre la Commune, la Direction de Bruxelles-Mobilité et de la Ville de Bruxelles concernant le square Delhaye et la « Coulée verte ». Une convention devrait être signée prochainement afin de lancer une mission d'étude. Le projet de participation citoyenne autour du square situé à l'angle des rues Pacification et Artichaut sera bientôt analysé et transféré vers un bureau d'études.

Enfin, les projets socio-économiques entreront dans leur rythme de croisière.

Notons également que le « **Guichet primes** » ouvrira ses portes dès le début 2015 avec une équipe dynamique et que les études pour le placement de conteneurs enterrés et pour le fleurissement du quartier auront émis leurs conclusions pour le printemps 2015.

Certains projets immobiliers initiés dans le Contrat de Quartier Durable « Liedekerke » seront développés, notamment :

- la réalisation du marché de conception-réalisation de deux crèches (FR-NL) et des quatre logements de la rue de Liedekerke, engagé fin 2014 mais dont l'exécution devrait se poursuivre jusqu'à fin 2016. Ceci permettra entre autres à la Commune de bénéficier d'une seconde crèche communale néerlandophone ;
- l'étude pour le développement du bâtiment acquis fin 2014 au 118 rue de la Limite.

Les nouveaux Contrats de Rénovation Urbaine seront l'occasion pour la Commune de poser sa candidature pour la rénovation du Quartier Nord.

D'autres projets aboutiront en cours d'année, notamment le projet de « Crèche de la Gare » (avec halte-accueil) financé par le FEDER et assorti de huit nouveaux logements : la réception sera effectuée fin du premier trimestre 2015.

Les travaux sur la parcelle « Brabant-Prairie » seront lancés durant la même période, sous la maîtrise d'ouvrage de Beliris.

Beliris devrait également attribuer le marché pour les travaux de la crèche « Linné-Plantes » courant 2015, lorsque le bail emphytéotique sera signé entre les HBM et la Commune.

Enfin, l'étude pour l'aménagement du Parc Potagère ainsi que son permis d'urbanisme devraient être disponibles à la rentrée scolaire 2015. Le marché pour la réalisation des travaux suivra.

Infrastructures et espaces publics : maintenir, poursuivre, encourager, développer la qualité environnementale

En matière d'urbanisme, les taxes sur les constructions, sur les permis d'urbanisme et d'environnement ainsi que sur la délivrance de renseignements urbanistiques engendreront des recettes qui, dans le budget, ont été calculées sur la moyenne de l'année 2014.

Afin d'encourager les habitants à rénover leurs logements et à réaliser des investissements en matière d'économies d'énergie, le Collège a prévu un budget de 50.000€.

Suite à la décision du Collège de se séparer d'une part du patrimoine communal et de réinvestir, des modifications sont à prévoir pour les articles liés aux paiements du précompte immobilier.

Des recettes extraordinaires sont prévues pour 2015, notamment :

- une recette de 877.170 euros en lien avec les opérations de récupération de TVA dans le cadre de la vente des parkings à Interparking ;
- le montant de 3.897.875 € en charges d'urbanisme cautionnés par les AG devraient servir pour l'essentiel au projet « Esplanade St lazare ». Celui-ci en est au stade du « permis d'urbanisme » et les travaux devraient avoir lieu en 2016.

L'année 2015 sera une année de transition pour le département des Travaux publics.

Après avoir mis en place une nouvelle méthodologie de travail, le département s'emploiera à finaliser une série de projets.

Au niveau des voiries, la rénovation des rues Artichaut, de la Bigorne, des Plantes et Linné a été achevée dans les délais. Une nouvelle mission d'étude est lancée pour les rues du Moulin, Vonck et Croisades. L'étude du carrefour Rivière / Verte est terminée et sa remise en pristin état se fera dans le courant de l'année 2015. La mission d'étude du Square Armand Steurs est en cours et devrait se ter-

miner en 2015.

Le département des Travaux publics pilotera d'importants travaux de rénovation et d'aménagement du Cimetière communal pour le service État Civil / Inhumations et s'emploiera à finaliser la rénovation des « Bains de Saint-Josse » pour qu'ils puissent à nouveau ouvrir leurs portes.

Le département a lancé d'autres missions d'étude et des travaux d'aménagement pour les bâtiments suivants :

- mise en conformité incendie des écoles fondamentales francophones (plans, éclairage de secours, pictogrammes,...) et du Lycée Guy Cudell ;
- décompte final de l'aménagement du grenier pour l'école Joseph Decléf (4 classes) ;
- nouvelle école (conception et réalisation) sur le site de l'école Henri Frick.

Les châssis de la Maison communale seront restaurés ainsi que les murs de façades et les corniches : le Collège attend l'octroi du permis pour lancer le marché de travaux.

En ce qui concerne la salle d'attente (l'Atrium), l'étude en cours sera réorientée afin de proposer un projet plus ambitieux.

Le Commissariat de police devrait faire l'objet d'une rénovation et d'un réaménagement complet. L'objectif est, entre autres, de séparer les consommations d'énergie (gaz et électricité) et d'eau de la police de celles de l'administration communale.

La demande de permis unique se fera conjointement avec l'aménagement de l'Atrium, la rénovation des guichets et des bureaux du Service Population.

L'année 2015 est celle du fleurissement de notre commune par l'investissement de nouveau matériel et d'une mission d'étude dans la ville d'Eskisehir en vue d'échanges de savoir-faire.

Nous n'oublions pas le Parc Saint-François avec la rénovation du réseau d'évacuation d'eau pluviale incluant le raccord à l'égout.

La livraison de véhicules électriques et l'installation des bornes électriques marquent la volonté de notre majorité de marquer d'une manière durable notre vision du développement de notre charroi communal.

Le nouveau marché attribué en matière d'énergie en 2014 sera effectif le 1er janvier 2015. Il nous permettra normalement de faire baisser le coût énergétique de la Commune d'une manière substantielle.

Prévention & Cohésion sociale : plus proche des citoyens

Financée essentiellement par des subsides, la Prévention déploie son budget de manière à pouvoir assurer ses missions liées aux politiques de prévention et de sécurité, conformément aux attentes communales et aux orientations prescrites par les pouvoirs subsidiants.

Ses dépenses sont essentiellement constituées, comme les années précédentes, de frais de personnel et de fonctionnement.

205.252,82 € provenant du Contrat de Sécurité et Société (Intérieur), seront rétrocédés en 2015 à la Zone de Police.

La Commune espère pouvoir poursuivre son projet de Gestion des parcs communaux (« Gestion, aménagement et animation des espaces publics ») dans le cadre de la Politique des Grandes Villes et sera attentive aux modalités exactes de mise en œuvre de la régionalisation de cette Politique, prévue dans le cadre de la VI^e Réforme de l'État.

En plus de la mise en œuvre du programme de cohésion sociale de la COCOF (alphabétisation, apprentissage du français, accueil des primo-arrivants), la commune entend aussi mettre plus particulièrement l'accent sur deux axes :

- la réinsertion citoyenne des jeunes ayant eu un parcours de vie difficile ;
- la possibilité offerte aux minorités culturelles de s'exprimer et de faire connaître leurs richesses culturelles

En matière culturelle, les autorités communales sont en dialogue permanent avec les représentants des divers cultes à Saint-Josse : diverses collaborations en sont le témoignage.

La Commune sera, comme les autres années, très active dans le domaine de la Solidarité internationale. De nombreux projets et activités sont prévus en 2015, notamment une **journée de rencontre et de réflexion des Conseils Consultatifs de la Solidarité Nord-Sud** de Bruxelles (en mars 2015).

Quelques rendez-vous désormais récurrents sont dès à présent lancés : la Semaine de la Solidarité internationale, la Semaine du commerce équitable, la Semaine européenne de la Démocratie Locale (SEDL), « Saint-Josse, Place pour Tous », le Parcours culinaire.

Propreté publique : se donner les moyens de sa politique

L'extrême densité du territoire tennodois implique une nécessaire vigilance en matière de propreté publique. Depuis le début de la législature, diverses actions définies dans le cadre du Plan Propreté communal « Saint-Josse Net 7j/7 » ont été développées.

En 2015, l'effectif du service sera renforcé et la présence sur le terrain sera assurée par deux équipes (matin et après-midi) de balayeurs, 7j/7, de 6h à 20h.

La Commune continuera à informer et sensibiliser les habitants, les écoles, et toutes les personnes de passage sur le territoire via des campagnes d'information ciblées sur la conformité des sacs, l'utilisation des corbeilles publiques, etc. Le succès de la journée de mobilisation « Propreté » de novembre 2014 incite le Collège à renouveler l'expérience en 2015.

Les équipes d'agents contrôleurs / constatateurs seront renforcées ce qui permettra de mettre en place une répression efficace et adaptée des infractions.

Une équipe de « responsables de quartiers ou de zone » sera mise en place pour tester de nouveaux modes d'organisation du travail de terrain. Un travail plus pointu auprès des commerçants sera assuré par ATRIUM.

Par ailleurs, la Commune engagera des discussions avec l'ABP afin de

- trouver ensemble des solutions pour la collecte des déchets dans les immeubles verticaux et de rendre plus efficace la coordination pour le curage des avaloirs ;
- de réactualiser les contrats d'enlèvement pour les bâtiments communaux, les écoles et les commerces.

L'installation de corbeilles « vigipirate » sera poursuivie tout comme l'étude de la possibilité d'installer des bulles à verre enterrées dans l'espace public.

Le Collège consentira des investissements lourds pour le service de la Propreté public : acquisition d'un équipement haute pression pour la balayeuse, d'un véhicule de levage, d'une balayeuse-arroseuse de dimensions réduites, d'armoires-vestiaires pour les balayeurs, de corbeilles, de panneaux d'information, etc. Le camion du département des Travaux publics qui sert au déneigement sera remplacé.

Grenelle de la Mobilité à Saint-Josse

Un tournant important sera franchi à Saint-Josse en 2015 en matière de mobilité et plus particulièrement de stationnement.

La conception et la rédaction des règlements-redevances pour les Zones et les Cartes, la définition des secteurs de stationnement seront réalisés en collaboration avec l'Agence régionale de stationnement et les communes limitrophes.

Les zones de livraisons seront considérées comme des zones payantes à haut tarif.

Dans les projets phares de l'année 2015, notons que le réaménagement prévu de longue date de la Chaussée de Louvain (tronçon entre Place Madou et Place Saint-Josse), de la Rue Scailquin et de la Place Madou sera réalisé par la Région en collaboration avec la Commune.

La Commune poursuit également sa politique en matière de **mobilité durable** et favorise l'usage de modes de transports doux comme le vélo, notamment par l'aménagement de SUL (Sens Unique Limité) et de range-vélos, en conformité avec le code de la route. Quatre boxes vélos ont été installés en 2014. L'opération sera poursuivie en 2015 en fonction des candidatures reçues.

Une collaboration sera engagée avec la Région afin d'étendre les réseaux « Villo » et « Cambio ». La Commune envisage également le placement de bornes électriques en voirie afin de permettre aux véhicules électriques de se réapprovisionner sur le territoire.

Les transports en commun font également l'objet d'une attention particulière via les collaborations avec l'Administration de l'Équipement et des Déplacements et la STIB : il s'agit ici de concevoir de nouveaux itinéraires, de renouveler les abris bus et de solliciter de nouvelles subventions;

Le « Grenelle de la mobilité » sera poursuivi en 2015 (80.000 €) ainsi que diverses actions de sensibilisation, comme la Semaine de la mobilité.

5 Vivre dans la dignité

Des logements de qualité pour tous

Au fil des années, le logement reste un défi majeur de la Commune dans un contexte de croissance démographique et de précarité de la population.

Le Collège s'emploiera donc en 2015 à approfondir son partenariat avec l'Agence Immobilière Sociale de Saint-Josse via la mise à disposition de logements communaux supplémentaires.

Les **compteurs radiofréquence** seront généralisés à l'ensemble des immeubles à appartements du

parc locatif communal de manière à rendre possible une certaine augmentation du pouvoir d'achat des occupants.

Le garage Amédée Lynen fera l'objet d'un plan de sécurisation et d'embellissement : des caméras seront installées ainsi qu'un nouveau dispositif d'accès (badge à fréquence sécurisée), les emplacements de parking seront reconfigurés et les lieux embellis.

Dans ce même ordre d'idée, une campagne de sensibilisation sera lancée auprès des locataires de manière à leur faire connaître et bénéficier autant que possible de l'allocation de relogement et du remboursement du précompte.

Parallèlement, le nouveau **Règlement communal d'attribution des logements communaux**, conforme à la nouvelle réglementation régionale, sera implémenté.

Enfin, le premier **Rapport d'activités concernant la gestion du patrimoine locatif à Saint-Josse** paraîtra en 2015. Cet outil devrait nous permettre d'adapter notre offre de logement communal grâce à l'évolution de différents indicateurs qui y seront développés et analysés.

6 Un nouveau souffle pour la politique de l'emploi et l'économie locale

Comme nous l'annoncions en 2014, l'impact de la VI^e Réforme de l'État a permis de revoir les modalités de fonctionnement de certains dispositifs d'emploi comme les chèques ALE.

En 2015, la collaboration entre la Commune et l'ALE sera renforcée et étendue : des travailleurs ALE intégreront le service de la Propreté publique et le service des Locations où ils seront employés à de menues réparations dans les logements communaux.

Les Conventions qui lient la Mission locale pour l'Emploi et la Commune seront renégociées.

La Commune devrait également renforcer son partenariat avec le STIC.

Enfin, le Collège se félicite de la venue prochaine des services d'ACTIRIS, de Bruxelles-Formation et du VDAB sur le territoire communal (Tour Astro), ce qui ne manquera pas de profiter à l'ensemble des tennodois.

Durant l'exercice 2015, le département des Classes moyennes mènera les projets suivants :

- la revitalisation des Commissions consultatives des Classes Moyennes, destinées à recueillir les avis et suggestions des commerçants ;
- le lancement d'un grand concours d'embellissement et de décoration des vitrines commerciales de Saint-Josse. Le Département des Classes Moyennes travaillera en partenariat avec

la Haute École Sint-Lucas de Bruxelles. Un jury sera formé et trois prix seront distribués ;

- l'organisation de trois braderies au cours de l'année :
 - en mai, chaussée de Haecht,
 - en juin et en septembre, chaussée de Louvain et place Saint-Josse ;
- en décembre 2015, le village de Noël sera agrandi par rapport à 2014 et sera mis en œuvre en partenariat avec les associations de commerçants de notre commune.

7 Un développement touristique cohérent et attractif

Pour faire découvrir des quartiers, des architectures, des commerces de Saint-Josse aux nombreux touristes de passage entre le Parc Royal et le Parlement européen, la Commune met en place la « Promenade des dessinatrices et des cultures d'Europe » qui sera notamment concrétisée par une série de fresques murales.

Un état des lieux du secteur touristique à Saint-Josse-ten-Noode sera, nous l'espérons, enfin réalisé avec tous les acteurs du secteur au cours de la conférence des « États Généraux du Tourisme ».

La Commune souhaite également mettre en valeur et permettre une meilleure visibilité des lieux touristiques qui se situent sur son territoire : une signalétique (fléchage) appropriée fera l'objet d'une étude de faisabilité par le département en charge du Tourisme.

8 Un système éducatif performant

Plusieurs initiatives seront prises par le Collège en 2015 afin de permettre aux enfants tennodois de suivre un cursus scolaire performant et adapté à leurs besoins.

Ainsi, quatre auxiliaires d'éducation supplémentaires devraient être engagé(e)s afin de renforcer les équipes d'encadrement et de répondre au mieux aux besoins découlant du « boom démographique ».

Un conseiller pédagogique sera par ailleurs engagé afin d'assurer d'une part un monitoring permanent du Plan Général d'Action Différencié et, d'autre part, l'accompagnement pédagogique dans le secondaire.

Une procédure de centralisation des inscriptions sera mise en place et évaluée en 2015.

Enfin, au niveau du soutien scolaire, un travail d'identification des besoins du secteur des écoles de

devoirs et de l'accueil extra-scolaire sera réalisé afin de pouvoir réorganiser dans un second temps les différents dispositifs.

9 Soutenir les familles

Proposer un accompagnement social adapté

Le département des Affaires sociales base son efficacité sur son partenariat avec la Maison de la Famille. La subvention annuelle qui lui est allouée, est utilisée pour toute une série d'activités sociales qui favorisent la Cohésion sociale de la population : des visites, des attractions socio-culturelles, sportives, culinaires et musicales.

Par ailleurs, la Maison de la Famille rend possible l'accès du public à un encadrement social, une aide budgétaire, un service d'aides familiales, à des repas quotidiens et à un jardin rénové récemment

Le Collège poursuit plusieurs objectifs en matière de politique de la Petite enfance.

Afin d'améliorer la qualité d'accueil, le service Petite Enfance veille à ce que son personnel ait la possibilité de suivre plusieurs journées de formation et de supervision qu'il organise en collaboration avec l'Échevinat et l'ONE.

Le service Petite Enfance continuera également à travailler en étroite collaboration avec les partenaires de la Coordination communale du secteur de la Petite Enfance de Saint-Josse. Comme les années précédentes, la CPE organisera des conférences, des débats et des formations qui sont autant d'occasion pour le personnel d'étoffer et développer ses compétences et connaissances.

La Commune investit l'avenir et veut mener une politique ambitieuse en matière d'accueil de la petite enfance. Le contexte de croissance démographique renforce les besoins de places d'accueil pour les enfants, besoins auxquels la Commune tente de répondre dans la mesure de ses capacités, en sus de son investissement déjà important.

Trois crèches et une halte-accueil sont en cours de construction. La « Crèche de la Gare » et sa halte-accueil seront finalisées en 2015. Afin de financer son ameublement et son fonctionnement, elle a répondu à un appel à projets dans le cadre du Plan CIGOGNE III, volet 2, lancé par l'ONE et a demandé une subvention à la COCOF.

Le Collège a la volonté de mettre en place une meilleure gestion financière des milieux d'accueil francophones.

Il veille également à prendre dans les crèches les mesures nécessaires pour diminuer la consommation d'énergie (avec le soutien du département des Travaux publics), éviter le gaspillage alimentaire,

veiller au tri des déchets, etc.

10 Une politique culturelle et sportive ambitieuse au service des jeunes

Le Collège maintient sa volonté de faciliter l'accès des jeunes tennodois aux pratiques sportives.

Le budget 2015 consacré aux chèques-sports, qui remportent un franc succès, est maintenu en conséquence 100.000 €.

Le Collège a souhaité porter une attention particulière aux infrastructures sportives.

Outre la Piscine qui devrait ouvrir à nouveau en 2015, le Stade Georges Pêtre et la Salle Omnisports Guy Cudell feront l'objet d'aménagements importants :

- la rénovation de la structure métallique du hall de tennis est prévue pour 2016 (150.000 € HTVA) mais la mission d'étude sera lancée en 2015 ;
- le stade de football G. Pêtre sera rénové en 2017 (5.000.000 € HTVA) en vue d'accueillir 1.500 spectateurs (au lieu de 750 actuellement) dans des tribunes qui seront éventuellement situées de part et d'autre du terrain actuel.

Par souci d'économie, le revêtement du terrain sera synthétique, ce qui diminuera les coûts d'entretien.

Le Collège a le souci d'améliorer la visibilité et la cohérence du site actuel. A cette fin, divers aménagements seront proposés en 2015 par un bureau d'études, notamment un aménagement plus performant des abords du stade et des parkings, la construction d'un nouveau bâtiment pour le « sport-études », l'intégration d'une buvette au-dessus des tribunes entre les deux terrains de football ;

- la salle omnisports Guy Cudell, implantée en intérieur d'îlot, ainsi que la cafeteria seront rénovées pour être plus performantes au niveau acoustique et énergétique.

Comme chaque année, tous les élèves des écoles de Saint-Josse-ten-Noode (3^e à 6^e primaires) pourront s'initier ou participer à différentes disciplines sportives durant les désormais traditionnelles journées multi-sports de la Commune qui auront lieu au stade Georges Pêtre.

Le Collège poursuivra ses efforts en matière de politique culturelle en offrant un accès à la culture au plus grand nombre. Le « **Oh ! Festival** » des arts et de la culture fêtera sa troisième édition. La Commune continuera les expositions de sculptures dans le jardin de la Maison communale et au Square

Armand Steurs.

En 2015, les projets culturels néerlandophones seront présentés au Conseil Culturel Communal néerlandophone. Ce Conseil émettra ses avis dans un esprit ouvert à la diversité des cultures et des langues à Saint-Josse.